

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01438
Numéro SIREN : 807 467 493
Nom ou dénomination : A2SR

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008425

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/008425**
n° de gestion : **2014B01438**
n° SIREN : **807 467 493 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 24/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

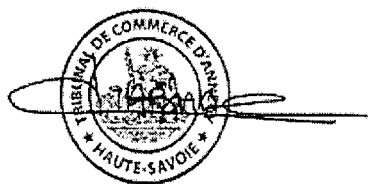
A2SR - Société à responsabilité limitée
105 chemin Des Prés Bouvaux Seynod 74600 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



740069

annuaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise E.U.R.L A2SRNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 105 CHEMIN DES PRES BOUVAUX74600 ANNECYNuméro SIRET * 8 0 7 4 6 7 4 9 3 0 0 0 1 9Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>	<u>3 0 0 9 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	221	
	Immobilisations corporelles *	028	030	60 968	47 383
	Immobilisations financières * (1)	040	042	4 889	5 184
Total I (5)		044	048	66 078	52 567
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	4 720	2 680
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	1 168	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070	209 093	332 667
	Autres * (3)	072	074	58 532	54 239
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	22 390	194 378
	Charges constatées d'avance *	092	094	27 154	13 920
	Total II	096	098	323 057	597 885
Total général (I+II)		110	112	389 136	650 452
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		50 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	200
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	43 686	
	Report à nouveau	134			51 288
	Résultat de l'exercice	136		9 915	40 398
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		103 801	93 886
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		106 962	146 385
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		8 070	17 471
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		116 451	206 923
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	525	53 852	185 787
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		285 335	556 567
Total général (I + II + III)				180	650 452
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	67 426
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 709
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 165

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

À L'ORIGINAL
CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise E. U. R. L. A2SR

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 1 7Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens		215		214		
		services *		217		218	1 407 625	1 447 531
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	195	350	
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	6 460		
	Autres produits				230	9 668	15 489	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 423 948	1 463 370	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
		Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	255 196	196 431	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(1 845)	(330)	
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : 68 969 - mobilier - immobilier)			242	860 091	827 925	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 960)			244	5 859	6 588	
Rémunérations du personnel *					250	180 062	205 120	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	90 769	137 031	
Dotations aux amortissements *					254	17 005	25 105	
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	320	364	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 407 456	1 398 235		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 491	65 135		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		29	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	1 165	45 000	
	Charges financières			(V)	294	4 734	2 943	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	3 008	60 977
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		5 845	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	9 915	40 398		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	9 915	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	1 815		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989				
Divers* dont (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				
Zones de revitalisation de la défense (44. septies)				127				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991				
Créance due au report en arrière du déficit				346				
Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)				138				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)				990				
					342			
					350	11 917		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	187	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	187	

J.R.L A2SR
105 CHEMIN DES PRES BOUVAUX
74600 ANNECY

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

CABINET DUPONT-FERRIER & ASSOCIES
8 C Avenue Pierre de Coubertin

SEYSSINET PARISET
0476460066

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Informations complémentaires (CICE)	1
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluations des produits et en cours	4
Produits à recevoir	4
Détail des produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Détail des charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Augmentation du capital social d'une somme de 48.000 euros. Transformation de la société en société à responsabilité limitée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9181 euros. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 292 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 292
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	8 292

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 297
Installations générales agencements aménagements divers	47 801		13 420
Matériel de transport			9 410
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 142		6 084
TOTAL	66 943		30 211
Prêts, autres immobilisations financières	5 184		898
TOTAL	5 184		898
TOTAL GENERAL	72 127		31 709

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			600	600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 297	1 297
Installations générales agencements aménagements divers			61 222	61 222
Matériel de transport			9 410	9 410
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 226	25 226
TOTAL			97 154	97 154
Prêts, autres immobilisations financières		1 193	4 889	4 889
TOTAL		1 193	4 889	4 889
TOTAL GENERAL		1 193	102 643	102 643

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		379		379
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		254		254
Installations générales agencements aménagements divers	9 580	8 634		18 214
Matériel de transport		1 250		1 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 980	6 488		16 468
TOTAL	19 560	16 626		36 186
TOTAL GENERAL	19 560	17 005		36 565

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	379				
Instal.techniques matériel outillage indus.	254				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 634				
Matériel de transport	1 250				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 488				
TOTAL	16 626				
TOTAL GENERAL	17 005				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 889		4 889
Autres créances clients	209 093	209 093	
Impôts sur les bénéfices	14 981	14 981	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 218	20 218	
Divers état et autres collectivités publiques	12 507	12 507	
Groupe et associés	1 800	1 800	
Débiteurs divers	9 026	9 026	
Charges constatées d'avance	27 154	27 154	
TOTAL	299 669	294 780	4 889

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	540	540		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 422	38 996	67 426	
Fournisseurs et comptes rattachés	116 451	116 451		
Personnel et comptes rattachés	11 141	11 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 820	19 820		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 027	21 027		
Autres impôts taxes et assimilés	1 338	1 338		
Groupe et associés	525	525		
TOTAL	277 265	209 838	67 426	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 727			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	250.0000	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	1 an
Matériel & outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel bureau & Informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 507
Total	21 507

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	12 507
PRODUITS A RECEVOIR	9 000
Total	21 507

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 465
Dettes fiscales et sociales	2 233
Total	15 239

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS/EMPRUNT	188
AGIOS A PAYER	352
CHARGES SOCIALES	895
FACTURE FRS NON PARVENUES	12 466
ETAT CHARGES A PAYER	1 338
Total	15 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 154
Total	27 154

A2SR

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 105, Chemin des prés Bouvaux
74 600 SEYNOD

807 467 493 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION DU GERANT **A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 MARS 2018** **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Chers associés,

Conformément à la loi, le Président vous a réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de soumettre à votre approbation les bilans, compte de résultat et annexe, arrêtés au 30 septembre 2017.

A cet effet, le gérant à l'honneur de vous présenter le rapport, conforme aux prescriptions légales et réglementaires, contenant les informations fiscales, comptables et économiques nécessaires à l'approbation des comptes sociaux; les informations intéressant l'organisation juridique de la société ; l'exposé des questions supplémentaires soumises aux délibérations de l'assemblée générale annuelle, ainsi que les documents devant être joints audit rapport.

Le gérant espère que l'ensemble des documents présentés, ainsi que les explications complémentaires qui vous seront fournies verbalement, vous conduiront à adopter sans réserve les résolutions proposées.

Présentation des états financiers

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitant,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Incidences liées à la première application des règlements 2002-10 et 2004-06

La société a choisi, par dérogation aux nouveaux principes comptables, de continuer à amortir les immobilisations non décomposables selon la durée d'usage, (possibilité offerte aux entreprises qui ne dépassent pas 2 des 3 seuils suivants :

- total bilan 3.65 M€,
- montant net du chiffre d'affaires : 7.3 M€,
- nombre moyen de salariés : 50

et n'a pas identifié d'immobilisations composables.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation ou de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice

Présentation du bilan et des comptes

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 1 407 625 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 1 447 531 Euros, soit une diminution de 3 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 9 915 Euros, soit 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 1 425 113 Euros contre 1 508 399 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de - 5 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 1 415 198 Euros contre 1 468 001 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de - 4%.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 270 831 Euros et représentent 19 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 26 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 17 005 Euros et représentent 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 11 758 Euros soit 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	597 885 -	457 272 =	140 613
Exercice en cours	323 057 -	217 909 =	105 148

Soit une diminution de 35 465 Euros .

Faits majeurs de l'exercice écoulé

Nous n'avons rien de particulier à signaler.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir **(Article L. 232-1 du Code de Commerce)**

Poursuite de l'activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Frais de recherche et de développement

Aucun frais de recherche et de développement n'a été immobilisé au cours de l'exercice.

Aliénations d'actions (Art. R.233-19 alinéa 2 du Code de Commerce)

Aucune opération visée audit article n'a été réalisée au titre de l'exercice écoulé.

oOo

Au cours de cette Assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

Rappel des dividendes antérieurs distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts,

Dividendes antérieurement distribués (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que c'est le premier exercice de la Société et qu'aucun dividende n'a été distribué.

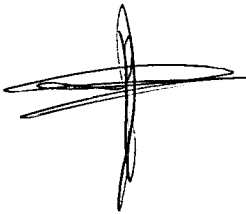
Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Fait à Seynod

Le 30 mars 2018

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized cross or star shape with multiple overlapping strokes.

A2SR

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 105, Chemin des prés Bouvaux
74 600 SEYNOD

807 467 493 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 30 MARS 2018**

L'an Deux Mille Dix-sept,
Le 28 février,
A 09 heures,

La société EURL HTAG immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 823 707 088 associée unique de la société A2SR, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, divisé en 200 actions de 250 euros chacune et présidée par Monsieur GONCALVES Thierry, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au 105, Chemin des prés Bouvaux à 74 600 SEYNOD

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2017
- Affectation du résultat
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Le rapport de gestion,

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos au 30 septembre 2017 ainsi que la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce, et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve les comptes annuels de l'exercice considéré, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

L'associée unique en conséquence les actes de gestion accomplis par le Gérant au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et donne au Gérant, quitus de son mandat pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 9 915,26 €, comme suit :

Bénéfice de l'exercice	9 915,26 euros
Au compte « réserve légale »	4 800,00 euros
Le solde au compte « autres réserves » soit	5 115,26 euros,

Les « autres réserves » s'élèvent ainsi à 48 800,86 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 103 800,86 euros.

.Capital	50 000,00 €
.Prime d'émission, de fusion, d'apport	
.Réserves légales	5 000,00 €
.Réserves réglementées	
.Autres Réserves	48 800,86 €
.Report à nouveau	-----
.Total	103 800,86 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants : Néant.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, prend acte de la poursuite de la convention antérieurement conclue et approuvée, ainsi que l'absence de convention nouvelle dans l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique prend acte que Monsieur GONCALVES Thierry n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant pour l'exercice écoulé.

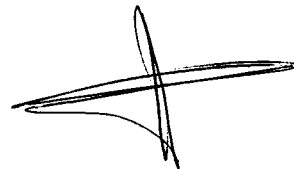
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*

De tout ce que dessus, l'actionnaire unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société HTAG

Représentée par Monsieur GONCALVES Thierry

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'T' with a horizontal stroke extending to the left and a vertical stroke extending upwards and slightly to the right.